NOTICE BIOGRAPHIQUE

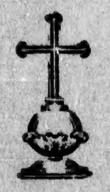
DE LA

REVERENDE MERE GAMELIN

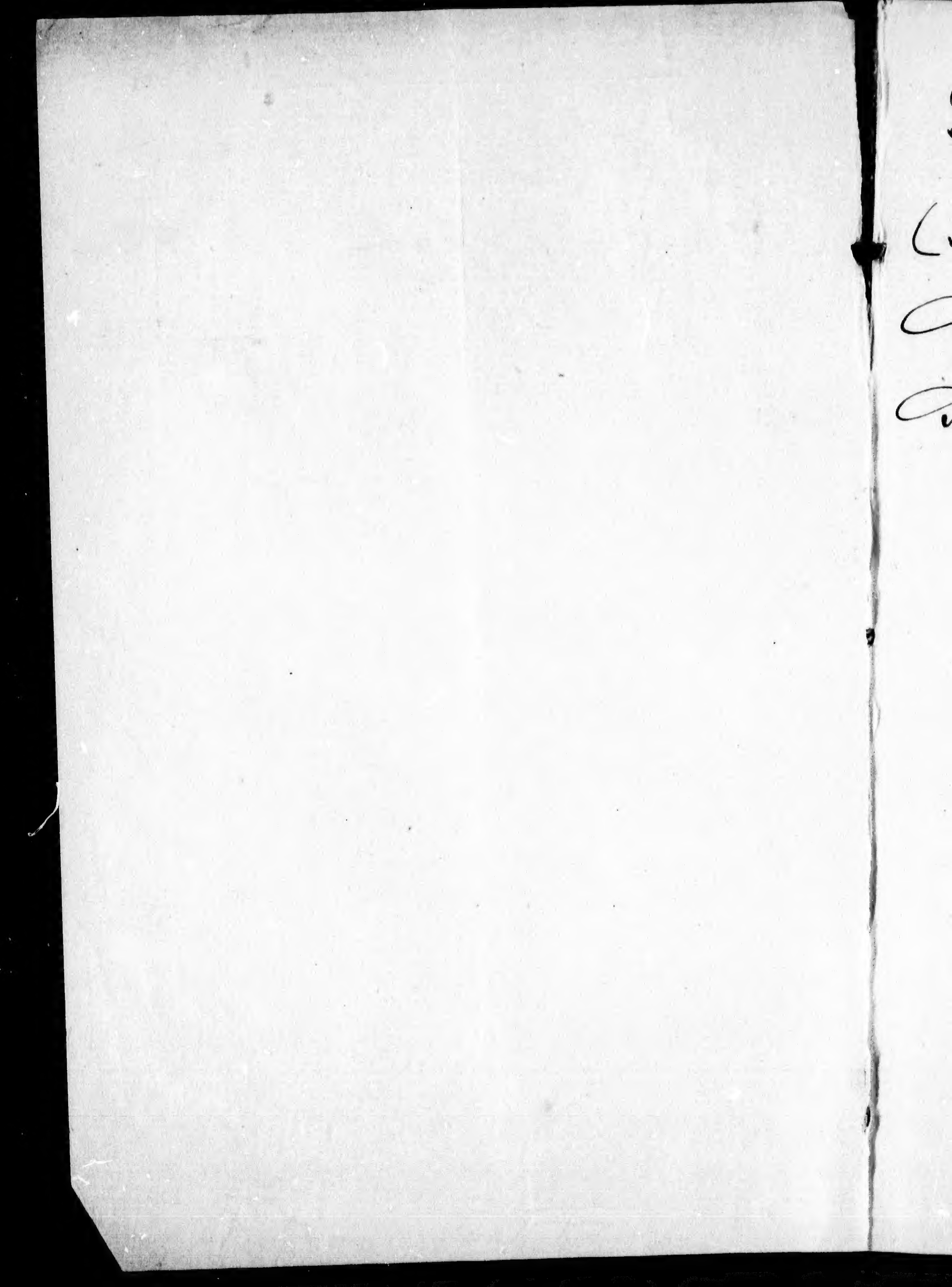
FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE

DE L'INSTITUT

DES SŒURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE

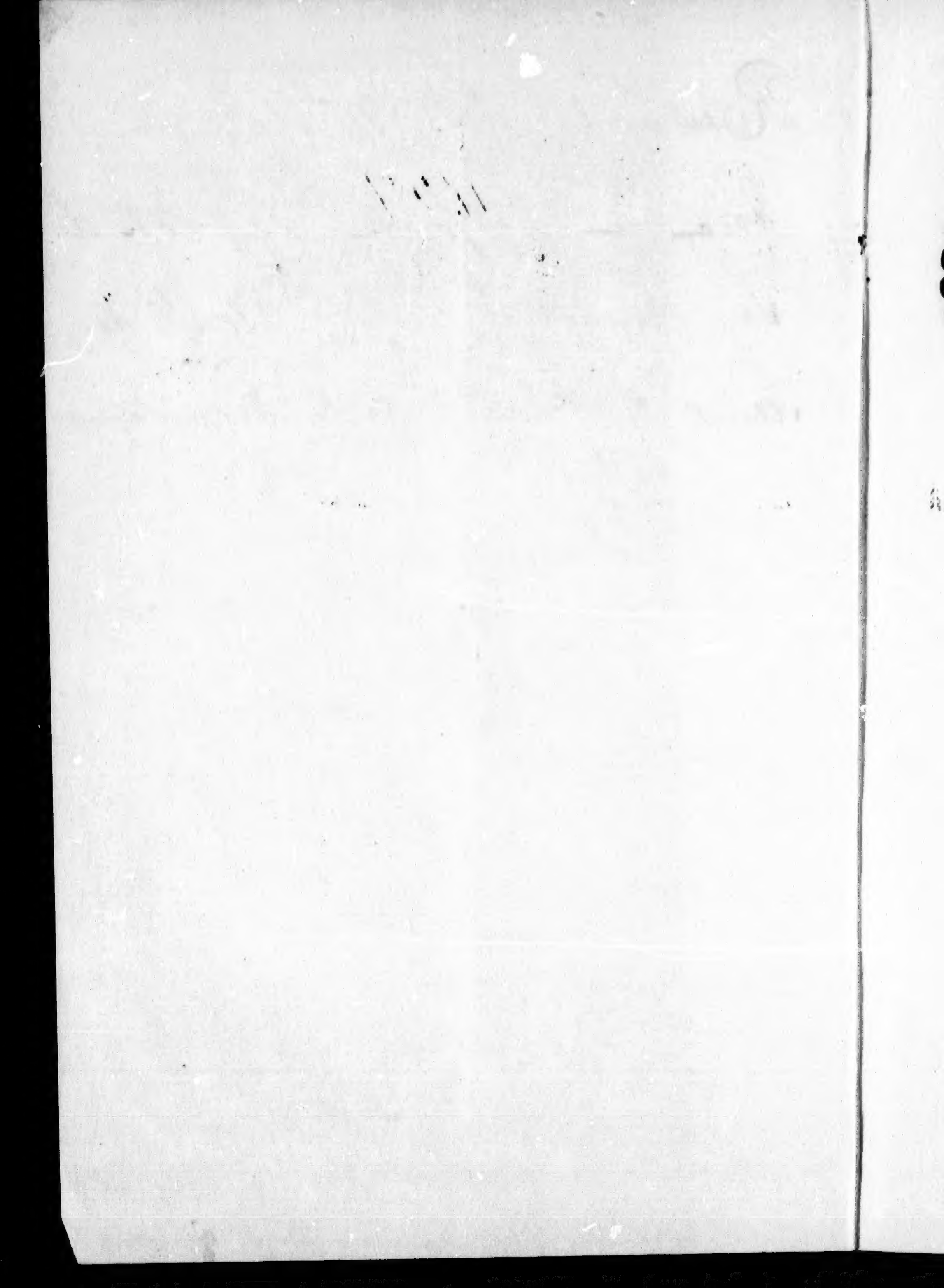


MONTREAL
1885.



Révérend O. Guilbault.

(Avec le profond respect de Sr. Amable, Supre Génle des Sœurs de Charité de la Providence)





NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE LA

REVERENDE MERE GAMELIN

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE LA

REVERENDE MERE GAMELIN

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE

DE L'INSTITUT

DES SŒURS DE CHARITÉ DE LA PROVIDENCE



MONTREAL

1885.

INTRODUCTION

Nous nous proposons d'esquisser rapidement les principaux traits d'une vie qui doit être pour nous toutes, Religieuses de la Providence, un souvenir précieux et cher, en même temps qu'un grand sujet d'édification. Nous ne pouvons oublier, qu'après Dieu, et en tenant compte du puissant et indispensable concours de nos Supérieurs ecclésiastiques, c'est à cette femme fortement trempée qui fut notre Fondatrice, que nous devons l'existence de la Communauté dont nous sommes membres, et au sein de laquelle nous coulons nos jours comme dans une arche de salut. Ses travaux ont élevé cette Institution à la gloire de Dieu, à l'honneur de la religion et pour le bien des pauvres; ses vertus l'ont consolidée à l'intérieur; son esprit de charité nous est demeuré comme une tradition éloquente de compassion pour toutes les misères, de générosité à soulager Jésus souffrant dans ses membres mystiques. Sa mémoire nous doit donc être une exhortation à servir les intérêts de notre sanctification personnelle comme ceux de l'Institut qu'elle a fondé sur le sacrifice.

Nous ne livrons à nos Sœurs qui viendront après nous, que des notes recueillies pour la plupart de la bouche des anciennes qui ont été témoins des faits que nous enrégistrons, ou empruntées à des sources contemporaines. Ces notes pourront servir de jalons pour une histoire plus détaillée, s'il plaît à Dieu d'en inspirer plus tard le dessein.

I
V
C
r

I

T
M
d
d
S
M
e
fa
M
L
C
et
Il
qu
pa
six
Ga

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE LA

REVERENDE MERE GAMELIN

I.

Naissance et première éducation de la Mère Gamelin.

La Révérende Mère Gamelin naquit à Montréal le dix-neuf Février mil huit cent. Son père s'appelait Antoine Tavernier, (*) et exerçait le métier de voiturier ; sa mère s'appelait Josephte Maurice ; tous deux se recommandaient par leur probité et leur religion.

Elle fut baptisée le vingt Février à l'Eglise Notre-Dame par Mr. Humbert, sulpicien, et tenue sur les

(*) Voici quelle est l'origine de la famille Tavernier. Julien Tavernier est la souche première de la famille Tavernier de Montréal. L'extrait de son mariage porte qu'il était alors âgé de 29 ans, et fils de François Tavernier, marchand de laine, et de défunte Marie Marchand, ses père et mère, de la paroisse St. Jacques de la ville et Diocèse d'Amiens, France. Il vint à Montréal en qualité de colon (on ne sait en quelle année.) Il eut pour fils Julien Tavernier, Sergent de la Compagnie d'infanterie de Monsieur le Chevalier de la Corne, qui fut marié à Montréal, le 15 Mai, 1749, à Marianne Girouard, née à Mont-Luçon au Bourbonnais, France, en 1696, fille de Jean Girouard, Conseiller du roi et Contrôleur du dépôt de Riom en Angleterre, et de Pétronille Georgeau, son épouse, aussi de Mont-Luçon. Il fut tué en Juillet 1756, sur le lac Champlain, durant la guerre que se faisaient les français et les anglais. Ce dernier est l'aïeul paternel de la Mère Gamelin. Son père Antoine Tavernier eut six enfants dont voici les noms : Antoine (parrain de la Mère Gamelin) Josephte, Joseph, Julien, François et Emélie.

fonts baptismaux par Antoine Tavernier, son frère aîné, et Marie Claire Perreault, sa cousine. Elle reçut au baptême les noms de Marie-Emélie-Eugène.

Ses parents habitaient alors une maison située sur une propriété des Religieuses de l'Hôtel-Dieu qu'on appelait " terre de la Providence " (†). Il semblerait que ce nom de " la Providence "que portait l'endroit de sa naissance était comme une prédiction de cette autre Providence à laquelle le Seigneur voulait plus tard rattacher son nom et les œuvres de sa vie.

Le nom d'Emélie qui lui fut donné au baptême et sous lequel elle fut toujours désignée, semblerait aussi avoir été comme un présage de sa future existence. En effet Ste. Emélie, sa patronne, fut d'abord engagée dans les liens du mariage et après la mort de son époux, St Basile, elle se fit religieuse. Par ses conseils et ses prières, elle dirigea si bien sa famille, que l'Eglise a mis au nombre des Saints quatre de ses enfants: Ste. Macrine, St. Basile le Grand, St. Grégoire de Nysse et St.Pierre de Sébaste.

Si le ciel n'a pas voulu que Madame Gamelin put former à la piété ses propres enfants, ravis trop tôt à sa tendresse, nous devons reconnaître qu'elle a laissé des exemples de nature à conduire bien des âmes à la sainteté, surtout dans la famille religieuse que le Seigneur lui a donnée.

(*) Ce terrain qui appartenait alors aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu, est situé sur le chemin Ste. Catherine. Il appartient actuellement à la corporation et sert pour les *courses de chevaux*.

La vie de la jeune Tavernier devait commencer par les rigueurs de l'épreuve ; elle n'avait encore que six ans qu'elle était devenue orpheline par la mort de son père et de sa mère. Toutefois, le Dieu des orphelins ne l'abandonna pas ; elle eut la bonne fortune d'être adoptée par une de ses tantes paternelles, Madame Joseph Perreault, née Marie-Anne Tavernier, femme de vertu, et possédant une belle fortune. Elle prit soin des jeunes années de sa pupille avec toute la sollicitude d'une mère ; elle s'étudia à former son cœur à la piété, en même temps qu'à développer ses aptitudes naissantes pour les goûts sérieux du travail et des vertus domestiques. La jeune enfant saisit parfaitement le bon vouloir de sa tante à son égard, et mit tant de bonne volonté à seconder sa sollicitude qu'elle gagna au plus haut point son affection et ses bonnes grâces. L'enfant devint la joie de sa bienfaitrice ; et, de son côté, elle trouva dans la maison de sa tante les douceurs d'un second foyer paternel.

Cependant la petite Emélie était parvenue à l'âge de fréquenter les écoles. La bonne tante n'hésita pas à faire le sacrifice de l'éloigner d'elle pour quelque temps, afin de lui procurer le bienfait de l'instruction. Elle la confia aux Sœurs de la Congrégation Notre-Dame de cette ville dont le pensionnat était situé sur la rue St. Jean-Baptiste.

L'enfant fit chez ces Religieuses, les éléments des cours français et anglais, et sut se gagner l'estime et l'affection de ses bonnes maîtresses par son application et ses heureuses qualités. Elles remarquèrent en elle une intelligence précoce, une rare

disposition à la piété, et une confiance pleine d'abandon envers ses Institutrices.

Sa tante ne jugea pas à propos de lui faire faire de longues études, et elle la rappela bientôt auprès d'elle. Emélie continua, sous le toit hospitalier de sa bienfaitrice et sous sa direction, à se former aux soins domestiques, à la tenue d'une maison, à l'économie et à ces mille industries pratiques qui font la femme forte et utile dont l'Esprit-Saint fait l'éloge au Livre de la Sagesse. Elle excella tellement dans cette science qui fait la gloire de la femme, que dès l'âge de dix-huit ans, elle put seule conduire la maison de l'un de ses frères à qui la mort avait ravi son épouse. Dieu la disposait ainsi, à son insu, à l'œuvre d'organisation dont il devait plus tard la charger pour l'honneur de la religion.

II.

SA JEUNESSE—SON MARIAGE—MORT DE SON ÉPOUX ET DE SES ENFANTS.

Melle. Tavernier avait grandi sous la douce influence d'une piété solide et d'une éducation domestique sérieuse et forte. Son caractère heureux s'était développé sous cette action bienfaisante, et avait fait de la jeune orpheline une fille distinguée par sa réserve et sa modestie toute chrétienne autant que par ses aptitudes précieuses. La nature n'avait point été avare envers elle ; elle avait eu en partage l'agrément des manières, la vivacité, l'enjouement, en

même temps une grande élévation de caractère se traduisant par une noble fierté qui imposait le respect.

Tant de belles qualités ne pouvaient manquer d'attirer l'attention; aussi, dès qu'elle commença à fréquenter un peu le monde, se fit-elle de nombreux admirateurs. Sans être une fille mondaine, sa gaieté naturelle la portait à aimer les plaisirs et les divertissements honnêtes ; les lettres qu'elle écrivait alors à ses jeunes parentes ou amies témoignent de ces goûts de jeunesse que la grâce n'avait pas encore épurés. Toutefois, on ne rencontre dans ces saillies du premier âge rien que de pur et d'honnête, et même les mortifications qu'elle imposait alors à sa vivacité par esprit de religion témoignent du travail de sa piété. " ***J'ai fait une promesse de ne point danser, et j'espère la tenir tout l'hiver***, " écrivait-elle le 24 Août, 1820.

Il paraîtrait même que dès cette époque elle eut au moins des inspirations d'une vie plus parfaite, comme en fait foi une lettre écrite le 18 Juin, 1822, à sa cousine Madame Maurice Nowlan :

" Vous me parlez, chère cousine, des Messieurs
" de Québec : sachez que je ne m'en soucie plus du
" tout. J'ai passé la journée d'hier chez les Sœurs
" Grises, à l'occasion de la prise d'habit d'Eulalie,
" et me suis très-bien amusée. Toutes les Reli-
" gieuses nous ont reçues avec beaucoup de poli-
" tesse et de bonté : aussi, vous ***dirai-je tout bas*** que
" je sens beaucoup de vocation depuis ce temps.
" J'espère que cela va continuer et que je finirai par
" vous surprendre une bonne fois. Ne parlez de

" cela à personne, quoique ce soit l'exacte vérité.
" Oui, je renonce pour jamais à " vos Messieurs, "
" ainsi qu'au monde, et me ferai religieuse vers
" l'automne.......

Néanmoins il faut croire que ces idées de la vie Religieuse n'arrivèrent pas chez elle à ce degré de persistance et de maturité qui formule la vocation. Elle se crut en définitive appelée à vivre dans le monde, et se prépara par la prière et les bonnes œuvres à sa future vocation. Elle ne précipita rien dans cette affaire importante, et malgré les offres qui lui furent faites, ce ne fut qu'à l'âge de vingt-trois ans qu'elle arrêta son choix sur un riche et vertueux bourgeois, Monsieur Jean Baptiste Gamelin. Son mariage fut célébré à Notre-Dame de Montréal, le 4 Juin 1823.

Bien pourvus du côté de la fortune, et tous deux richement dotés sous le rapport du caractère et de la vertu, les nouveaux époux paraissaient devoir couler la vie la plus riante; le bonheur semblait s'être installé pour jamais à leur foyer. Le Seigneur bénit leur union par la naissance de trois enfants.

Mais hélas ! Madame Gamelin devait bientôt apprendre que l'on compterait en vain sur les joies de ce monde ; qu'elles sont éphémères et trompeuses. Ses enfants lui furent successivement enlevés par la mort et bientôt son mari lui-même succombait, le 1er. Octobre 1827, après sept mois d'une maladie cruelle.

III.

Son pieux veuvage—ses bonnes œuvres.

Humainement inconsolable sous le coup de tant d'épreuves, Madame Gamelin chercha dans le sein de Dieu la résignation et la force dont elle avait besoin ; elle comprit mieux que jamais les douceurs de la prière et de l'union au Dieu de toute espérance et de toute charité, et comme les bonnes œuvres sont le fruit naturel du divin amour, elle sut les faire marcher de front avec les exercices de la piété chrétienne.

Sur le point de mourir, son mari lui avait recommandé avec instance le soin d'un pauvre idiot qu'il avait adopté depuis plusieurs années, et qui n'avait d'autre ressource que la charité de cet homme généreux : " Continue de prendre soin de cet infortuné, en souvenir de moi et pour mon amour " avait-il dit à son épouse. Le cœur de Madame Gamelin était fait pour comprendre cette charité : elle promit et tint parole.

Ceux qui ont vu ce pauvre idiot attestent combien il était rebutant aux yeux de la nature. Il paraissait n'avoir pas même le sentiment de son existence ; ne pouvait articuler que quelques sons confus, et était parfaitement impuissant à se rendre le moindre service. Madame Gamelin accepta ce legs d'infortune comme un présent de Dieu ; elle le fit loger confortablement dans une petite maison attenante à son jardin, et, pour s'assurer que rien ne manquât à ses besoins, elle appela auprès de lui sa propre mère dont elle abritait du même coup l'indigence.

Elle-même ne manquait pas de le visiter fréquemment et de lui prodiguer les soins de la charité la plus délicate.

Il vécut ainsi quelques années, et, à sa mort, chose admirable ! le Ciel permit qu'il trouvât assez de force intellectuelle pour acquitter sa dette de reconnaissance envers sa bonne maîtresse. Il put lui dire qu'il allait mourir et qu'il la remerciait de tout ce qu'elle avait fait pour lui.

Le cœur sensible de Madame Gamelin ne perdit sans doute jamais le souvenir de cet évènement bien capable de lui faire compter pour rien toutes ses peines et ses sollicitudes. Toutefois, elle ne parla de ce fait à personne, si ce n'est à Monseigneur Prince, son directeur, qui lui-même ne le révéla qu'après la mort de sa pénitente.

C'est ainsi que, solitaire et retirée, Madame Gamelin passait le temps de son veuvage ; mieux que jamais, elle goûtait les douceurs de la prière et le bonheur de faire des heureux ; elle visitait les pauvres, les affligés, pénétrait même dans les cachots des prisonniers et prodiguait à toutes les misères qu'elle rencontrait, ou l'assistance matérielle, ou du moins le baume d'une parole d'espérance et de consolation.

Dieu prépare par l'affliction et la douleur les œuvres de sa droite ; il avait ravi à Madame Gamelin son époux et ses enfants : ce fut le moyen dont il se servit pour attacher son cœur à une autre famille, celle des pauvres et des infirmes ; et le pauvre idiot que son mari lui légua en mourant était dans les desseins impénétrables de Dieu, le premier d'entre les

nombreux infortunés que la charité de Madame Gamelin était appelée à recueillir, le premier objet du noviciat qu'elle devait faire pour apprendre à soulager toutes les misères, le fondement de ces asiles multipliés qu'elle devait préparer au soulagement de tant de victimes de l'infortune.

Ayant eu connaissance de l'indigence extrême où se trouvait un grand nombre de vieilles femmes infirmes qui n'avaient pas même de logement, le cœur généreux de Madame Gamelin forma le projet de venir à leur secours. A cet effet, elle s'adressa à Monsieur Fay, curé de Notre-Dame de Montréal, et lui demanda l'usage du soubassement d'une maison située à l'encoignure de la rue St. Laurent et Ste. Catherine, où les Messieurs du Séminaire faisaient tenir une école gratuite pour les enfants pauvres du quartier.

Ayant obtenu l'objet de sa demande, Madame Gamelin ouvrit, dans cet humble logement, un asile pour les vieilles femmes, le 4 Mars, 1828. La première qu'elle y admit fut une veuve St. Onge, âgée de 102 ans ; une quinzaine d'autres vinrent successivement réclamer une place, entr'autres une veuve Ouellet que Madame Gamelin reçut avec ses deux enfants, à condition qu'elle prendrait soin des autres internes.

Pour suivre avec plus de liberté son pieux attrait, Madame Gamelin avait vendu une partie des vergers qu'elle possédait au faubourg St. Antoine, lieu de sa résidence, et, ses affaires terminées, elle vint prendre sa pension chez Madame Nowlan, sa parente, à peu de distance de l'école du Séminaire. De là, elle

pouvait visiter plus souvent ses chères pauvres et veiller plus efficacement à leurs besoins. C'était un spectacle édifiant que cette jeune veuve, douée des plus heureuses qualités naturelles et à qui le monde souriait agréablement, se faisant servante des pauvres, sans craindre les railleries et la critique, s'assujettissant aux services les plus pénibles, allant même jusqu'à se faire mendiante par amour de Jésus-Christ.

Que de fois on chercha à la détourner de ce genre de vie ! que d'objections on opposa aux desseins de son zèle ! que de séductions brillèrent à ses yeux ! que de contradictions de tout genre elle eut à essuyer ! Dieu la soutint au milieu de ses épreuves, et elle fut toujours plus forte que la tentation.

Il ne faudrait pas croire toutefois que Madame Gamelin eût dès lors brisé pour toujours avec le siècle ; elle continuait d'entretenir ses relations de société ; elle fréquentait le monde auquel elle savait plaire : son cœur était encore indécis et partagé, mais, venant le moment de fixer définitivement son avenir, une force irrésistible enchaînait sa volonté, et ne lui permettait pas de sacrifier au monde une vie que Dieu réservait au profit des bonnes œuvres. Elle refusa à cette époque de contracter une nouvelle alliance qui devait lui apporter, avec une belle fortune, un avenir des plus honorables. Ce fut le triomphe définitif de la grâce dans ce cœur ; depuis ce moment, la pieuse veuve comprit plus clairement les desseins de la Divine Providence sur elle, et s'y abandonna sans réserve.

IV.

MADAME GAMELIN VIENT AU SECOURS DES VICTIMES DU CHOLÉRA — ELLE INSTALLE SES VIEILLES FEMMES DANS UN NOUVEAU LOGEMENT, ET DONNE À SON ASILE UNE FORME PLUS RÉGULIÈRE—TROUBLE DE 1837-38 ; SA CHARITÉ ENVERS LES PRISONNIERS—ELLE EST ATTEINTE DU TYPHUS, ET RENDUE À LA SANTÉ.

Le choléra avait fait de terribles ravages en 1832 et 1834 ; il avait fait un nombre considérable de victimes, et, surtout, laissé sans ressources une foule de veuves et d'orphelins. Un comité de secours établi par les Dames de Montréal, soutenait de ses distributions hebdomadaires un certain nombre de familles indigentes et de personnes nécessiteuses. Le Séminaire encourageait cette bonne œuvre dont Madame Quesnel avait été établie l'intendante générale. De l'avis de Monsieur St. Pierre, son confesseur, Madame Gamelin s'associa à cette œuvre si bien faite pour son cœur ; et comme sa position la laissait libre de son temps, elle se mit à visiter les pauvres à domicile afin de découvrir les véritables nécessiteux qu'elle indiquait au comité des Dames pour la distribution de nourriture et de vêtements.

Elle n'en continuait pas moins de visiter, chaque jour, ses vieilles infirmes, et de leur faire elle-même une lecture spirituelle. Comme ses ressources pécuniaires ne pouvaient suffire à leur entretien, ces vieilles femmes allaient solliciter des aumônes au

dehors, particulièrement chez les personnes qu'elles avaient servies autrefois, et revenaient toutes, le soir, au logis commun. Ces sorties fréquentes présentaient des inconvénients, créaient de petites susceptibilités et des différends au sujet desquels Madame Gamelin devait souvent intervenir. Voulant être à portée de veiller de plus près au bon ordre, elle décida de se rapprocher définitivement de son troupeau. A cet effet, elle loua deux logements contigus sur la rue St. Philippe, près la rue Ste. Catherine ; dans l'un elle installa ses infirmes, et réserva l'autre pour elle-même ; puis,au moyen d'une porte de communication, elle veillait à une discipline plus régulière. Pour diminuer les courses au dehors, elle s'intéressa auprès de ses amies pour augmenter ses revenus, et au moyen des petites épargnes qu'elle avait le talent de leur faire mettre au compte de ses pauvres, elle put notablement améliorer leur position.

Le trait suivant nous donnera une idée de cette pieuse coopération à la charité de Mme. Gamelin.

Sa belle-sœur, Mme. Julien Tavernier, faisait en Octobre 1832, les noces de sa fille unique, Delle. Rosalie qui épousait Mr. Joseph Eno, dit Deschamps. Elle crut ne pouvoir laisser un plus précieux souvenir aux jeunes époux qu'en donnant, en leur honneur, un souper aux vieilles de Mme. Gamelin. La famille fut conviée à ce banquet d'un nouveau genre et les nouveaux-mariés se firent une gloire de servir eux-mêmes ces pauvres de Jésus-Christ.

L'œuvre de charité qu'elle exerçait devait être fondée sur l'épreuve. Après quatre ans de séjour à la rue St. Philippe, trouvant trop étroits pour le

nombre de ses infirmes les logements qu'elle habitait, elle dut songer à les quitter. Ne sachant que faire, Madame Gamelin implore le Dieu des pauvres et fait prier ses bonnes vieilles. Sur ces entrefaites, elle songe à s'adresser au bon vouloir d'un citoyen riche et charitable de Montréal, Monsieur Olivier Berthelet, dont les bienfaits ont immortalisé le nom dans les Communautés de cette ville. Elle l'invite à visiter ses pauvres ; l'une d'entre elles, au nom des autres, implore son secours dans un langage simple et naïf qui va au cœur de ce bon chrétien. Il donne sur le champ une maison qu'il venait d'acheter sur la rue Ste. Catherine : elle fut le berceau de la future Communauté de la Providence.

Avec le secours de demoiselle Madeleine Durand, que sa charité et son dévouement avaient attachée à l'œuvre de Madame Gamelin, et qui devaient lui mériter d'être plus tard une de ses compagnes en religion, celle-ci fit faire au mois d'Avril, 1836, les préparatifs d'installation dans ce nouveau logement, et y fit transporter les vieilles infirmes.

Bientôt elle s'occupa de leur faire suivre quelque forme de règlement ; elle fixe d'abord l'heure du travail, des repas, de la lecture, du chapelet et des autres prières. Puis, elle tâche, pour soutenir cette maison naissante, d'appliquer chacune à quelque ouvrage proportionné à ses forces. Les unes filent, d'autres sont appliquées à la couture, celles-ci coupent des lanières pour fabriquer des tapis du pays, celles-là font des sacs de toile, d'autres échiffent de l'étoffe ; on pousse même l'industrie jusqu'à faire du savon. Cependant malgré ces quelques sources de

revenus et la part que consacre de ses propres deniers Madame Gamelin, la pauvreté se fait sévèrement sentir. Madame Gamelin ne se laisse pourtant pas décourager ; se mettant au-dessus du respect humain, elle s'adresse aux hôtelleries dont elle obtient les restes des tables ; elle va même sur le marché tendre la main à l'aumône. En même temps, elle invite tous ceux qu'elle connait et qu'elle rencontre à venir visiter ses pauvres. Aussi arriva-t-il qu'un grand nombre d'amis, de curieux peut-être, circulèrent bientôt dans cette salle de refuge, et, mus par le sentiment d'une profonde compassion, laissaient, en se retirant, une généreuse offrande.

Il arriva plus d'une fois qu'en partant pour le marché, Madame Gamelin n'avait au fond de sa bourse que quelques maigres deniers ; aussi ne prenait-elle jamais congé de ses vieilles sans leur dire avec son langage simple et naïf : *Priez, mes enfants, que le bon Dieu touche les cœurs charitables et qu'il les ouvre à la compassion ; je n'ai que quelques sous pour faire un gros marché.*" Et ces bonnes vieilles qui entendaient leurs intérêts, demandaient à Dieu leur pain de chaque jour.

Une des pratiques de Madame Gamelin était de toujours entendre la sainte messe avant de faire son marché. Or, la charité basée sur la piété, est infaillible dans ses ressources ; aussi a-t-il été constaté que la Providence ne lui a jamais fait défaut. Citons entr'autre le fait suivant :

Un jour que Madame Gamelin était dans l'Eglise Notre-Dame accablée sous le poids d'une inquiétude sérieuse au sujet de sa chère œuvre, se deman-

dant si elle pourrait subsister avec si peu de moyens ; si même il n'était pas à craindre qu'elle eût tenté Dieu dans cette entreprise, voilà qu'un homme, à l'aspect imposant, s'approche d'elle et lui dit : Etes-vous cette Dame Gamelin qui prend soin de plusieurs pauvres vieilles personnes ? Sur sa réponse affirmative, il lui glisse une généreuse aumône.

A considérer humainement les choses, on ne saurait comprendre comment Madame Gamelin put soutenir sa maison et augmenter le nombre de ses pauvres au plus fort même de son indigence. Et c'est quand tout paraissait devoir s'éteindre qu'une ressource inattendue prouvait que le ciel était en faveur de son œuvre et ne voulait pas lui permettre de s'arrêter en si bon chemin. C'est ainsi encore que le Séminaire vint à son secours par l'intermédiaire du vénérable Monsieur St. Pierre. Ce digne Prêtre qui lui était parfaitement dévoué, avait obtenu que les aumônes faites annuellement par le Séminaire, dans la partie Est de la ville, fussent déposées chez elle. Celle-ci était chargée de les distribuer aux plus nécessiteux du dehors, avec permission d'en garder une part pour ses pauvres.

La maison commençant alors à prendre une allure plus régulière, Madame Gamelin pria Sa Grandeur Mgr. Lartigue de lui faire l'honneur de visiter et de bénir ses salles. Monseigneur, qui l'avait connue dans sa jeunesse, parut très-content de la revoir, et surtout grandement consolé de la bonne tournure que prenaient ses pieux travaux. Sa Grandeur lui accorda l'érection du Chemin de la Croix, et continua ensuite, ainsi que les prêtres de son Evêché, à

visiter souvent ses pauvres et leur Directrice.

Un autre théâtre de charité s'ouvrit bientôt pour Madame Gamelin. Les troubles politiques de 1837 et de 1838 avaient entassé dans la prison de Montréal un nombre considérable de Canadiens, victimes de leur patriotisme imprudent et mal dirigé. La plupart d'entre eux appartenaient à de bonnes familles et de la ville et de la campagne qui laissaient des épouses, des enfants, des parents inconsolables. Il n'était permis à aucun d'entre eux de communiquer avec leurs parents : c'était de part et d'autre une souffrance indicible, les rumeurs les plus sombres circulant sur le sort qu'on réservait à ces pauvres prisonniers.

Le cœur de Madame Gamelin s'émut de compassion pour tant de souffrances ; en même temps sa foi vive lui montra le bien qu'elle pouvait opérer parmi ces âmes visitées par le malheur. Elle sollicita donc et obtint la permission de visiter les prisonniers, et, chaque jour, accompagnée d'une dame, elle traversait entre deux rangs de fonctionnaires armés, la longue avenue qui conduisait à la prison. Elle associait à sa charité des dames dévouées qui portaient aux détenus des paniers de provisions, de la soupe, et autres comestibles.

Bientôt les parents apprirent la charité de cette bonne veuve, et elle se vit assiégée de personnes qui la chargeaient des messages de leur sollicitude, ou de leur libéralité envers leurs parents détenus. Elle s'acquittait avec bonheur de ces commissions de charité, consolait les prisonniers sur le compte de leurs parents, comme aussi elle donnait à ces derniers des

nouvelles toujours si précieuses. Elle savait profiter de l'ascendant que lui donnait son zèle à servir les intérêts temporels, pour glisser à propos un avis, une exhortation concernant les choses éternelles. Combien d'âmes lui durent en cette circonstance un retour sérieux sur le passé, des larmes sincères sur leurs égarements, et le plan d'une vie désormais chrétienne.

Comme les troubles s'annonçaient de plus en plus sévères, les autorités civiles crurent devoir prendre de sûres précautions, et, dans ce dessein, elles firent enlever les armes de toutes les maisons particulières. En conséquence des commissaires se présentent au logis de Madame Gamelin pour savoir si elle gardait des armes. *En grand nombre,* répond-elle à ces Messieurs qu'elle savait être de ses amis, *et je vous les ferai voir volontiers.* Incontinent elle ouvre une arcade qui découvre à leurs yeux le grand nombre de ses infirmes : *Je sais mieux soulager les pauvres*, dit-elle, *que manier les armes.* Ces Messieurs ne purent qu'admirer les sentiments de charité de cette âme née pour les bonnes œuvres.

Occupée plus que jamais à l'exercice de sa charité auprès des prisonniers et à la bonne organisation de son hospice, Madame Gamelin se multipliait, pour ainsi dire, sur le théâtre de son zèle. Ses fatigues incessantes lui firent contracter une dangereuse maladie, et, aux premières atteintes d'une fièvre continue, on ne tarda pas à reconnaître les symptômes du typhus. Son état empire graduellement et bientôt elle est aux portes de la mort. Mais Celui qu'elle a assisté dans la personne du pauvre ne se laissera pas

vaincre en générosité. Il a entendu les pleurs et les supplications des indigents qui l'appellent leur Mère; leur prière a touché le cœur de Dieu ; Madame Gamelin est rendue à leur tendresse. Il serait difficile de peindre la joie et la reconnaissance de ces bonnes vieilles envers Dieu et envers Celle qu'on appelle à juste titre la Consolation des affligés.

Rendue à tant de vœux, Madame Gamelin en témoigne sa reconnaissance au premier Auteur de tout don par un travail plus assidu que jamais.

V.

PREMIÈRE MESSE CÉLÉBRÉE DANS L'ASILE—IL EST INCORPORÉ—PROJET DE MGR. BOURGET D'Y INTRODUIRE LES FILLES DE ST. VINCENT DE PAUL—FONDATION DE LA COMMUNAUTÉ—1ère. PROFESSION—MÈRE GAMELIN ÉLUE SUPÉRIEURE.

Le moment parut enfin arrivé où l'œuvre de Madame Gamelin allait entrer dans une ère de plus grande prospérité. Les encouragements lui vinrent plus nombreux surtout de la part des Supérieurs ecclésiastiques qui se mirent à visiter régulièrement son établissement et en suivirent attentivement les progrès. Bientôt Monseigneur Bourget, devenuE vêque de Montréal, lui permit de faire célébrer dans sa maison le Saint Sacrifice, et voici à quelle occasion. Monseigneur était allé un jour visiter les pauvres de l'hospice ; deux vieilles, l'une aveugle et l'autre boi-

teuse se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent en grâce le bonheur d'avoir la Sainte Messe dans la maison en faveur des pauvres infirmes qui ne pouvaient se rendre à l'église. Monseigneur ne put résister à leurs instances, et, en même temps qu'il leur envoyait le " Règlement de l'Asile des femmes âgées et infirmes " qui est encore en vigueur, il octroyait la permission demandée, et, de plus, celle de garder le St. Sacrement dans le temps des neuvaines, du mois de Marie et à certaines autres époques solennelles. Impossible de décrire la reconnaissance de ces bonnes vieilles ; elles la prouvèrent à Notre-Seigneur en demeurant devant le St. Sacrement le jour et la nuit tout le temps que durait cette faveur.

Comme Madame Gamelin n'avait rien du matériel nécessaire au culte, Monseigneur l'introduisit dans les Communautés de la ville où elle demanda assistance. Elle fut reçue avec bienveillance, et chaque maison s'empressa de lui venir en aide. L'Hôpital Général des Sœurs Grises entr'autres, lui fit présent d'un autel et du linge nécessaire au sacrifice. La première messe fut célébré le 13 Décembre 1841.

Les intérêts du diocèse ayant décidé Mgr. Bourget à faire un voyage à Rome, sa Grandeur profita de son séjour en Europe pour s'assurer les services d'une colonie de Sœurs de Charité auxquelles elle désirait confier le soin des pauvres de sa ville épiscopale, les Sœurs déjà résidentes ne suffisant pas à la tâche. Il obtint des Filles de St. Vincent de Paul à Paris, et, revenu au Canada, il crut ne pouvoir mieux faire que de choisir l'asile de Madame

Gamelin comme le berceau de la nouvelle communauté.

Madame Gamelin, durant l'absence de sa Grandeur, avait obtenu du Parlement, le 18 Septembre 1841, un acte qui incorporait régulièrement sa maison sous le nom de " Asile des femmes âgées et infirmes ". Douze dames formaient la nouvelle Corporation, dont Madame Gamelin était la directrice (*). Ces Dames accueillirent avec joie la proposition de Monseigneur, et avisèrent aux moyens de jeter les bases de l'Institution des Filles de St. Vincent de Paul à Montréal.

Il fut résolu d'acheter un terrain situé à peu de distance de l'hospice. Ce terrain coûta sept-cent-quarante-deux louis, dont on s'engageait à payer annuellement la rente à raison de six par cent. Ce n'était qu'en se reposant sur la Providence divine que ces femmes chrétiennes faisaient une entreprise

---

(*) Voici les noms de ces Dames : Dame Emélie Tavernier, veuve de feu Sieur Jean Baptiste Gamelin, directrice — Demoiselle Madeleine Durand sous-directrice— Dame Sophie Cadieux, épouse de Sieur François Tavernier, Secrétaire — Dame Agathe Perreault, veuve de feu Maurice Nowlan, Trésorière— Dame Marie Charlotte Lacroix, épouse de Paul Joseph Lacroix — Dame Marie Claire Perrault, épouse de Augustin Cuvilier— Dame Angélique Cuvilier, épouse d'Alexandre Maurice Delisle— Dame Marie Amable Fortier, épouse de l'Honorable Denis Benjamin Viger — Dame Euphrosine Lamontagne, veuve de feu Julien Perrault — Dame Luce Perrault, épouse d'Edouard Raymond Fabre — Demoiselle Thérèse Berthelet— Dame Marie Marguerite Dufresne, veuve de Charles Simon Delorme.

aussi considérable, car humainement parlant, elle eut été une extravagance. Mais toutes étaient tellement persuadées que c'était la volonté de Dieu, que chacune se sentait poussée de l'avant, ignorant complètement le résultat de démarches que les calculs humains notaient d'imprudence.

Pour diminuer le capital dont elles avaient assumé les intérêts, les Dames se mirent généreusement à l'œuvre, et firent en 1841, dans tous les quartiers de la ville, une collecte qui rapporta mille louis ; on fit ensuite plusieurs bazars qui réalisèrent des sommes assez considérables.

L'année suivante, Monseigneur Bourget voulant seconder de sa propre coopération ce pieux mouvement en faveur de l'œuvre naissante, consacrait les mois de Janvier et Février 1842 à faire lui-même une collecte dans chaque maison de sa ville épiscopale. Malgré que les temps fussent très-durs, les cœurs répondirent généreusement à son appel, et le montant de cette collecte permit de commencer l'édifice qu'on projetait d'ériger sur le nouveau terrain. En moins de douze mois, la nouvelle bâtisse témoignait que rien ne peut résister aux œuvres de Dieu. C'est à raison de l'assistance du Ciel qui parut visible, que le nouvel établissement fut nommé dès lors " Asile de la Providence."

Déjà les plus grandes difficultés paraissent levées, et l'édifice est prêt à recevoir les nouvelles hospitalières, lorsque Monseigneur l'Evêque reçoit de Paris une lettre qui lui annonce que les Sœurs de St. Vincent de Paul sont dans l'impossibilité de lui envoyer des sujets. Dans cette conjoncture, il ne

croit pouvoir mieux faire que de tourner ses vues sur la bonne volonté des filles de son diocèse. Il fait appel à leur dévouement, et bientôt six pieuses filles viennent se mettre au service des pauvres du nouvel Asile sous la conduite de Madame Gamelin. Monseigneur veut faire de ces filles dévouées, le fondement d'une nouvelle communauté religieuse, et leur annonce que le 15 Mars (1843) commencera la neuvaine préparatoire à la fête de l'Annonciation qui devra se terminer par quelques jours de retraite, et la cérémonie de la vêture.

La neuvaine n'était pas encore commencée lorsqu'une septième jeune fille se présente. Monseigneur étant en retraite avec les prêtres de son Evêché, Madame Gamelin prit sur elle de lui faire faire la neuvaine, promettant d'intercéder auprès de sa Grandeur, afin de lui obtenir la faveur de prendre avec les autres l'habit de la religion.

Durant cet intervalle, on préparait les costumes religieux; or, il arriva que, sur l'étoffe achetée pour six Sœurs; il resta précisément ce qu'il fallait pour faire un septième habit, ce qui fut remarqué comme un fait providentiel. La jeune postulante fut admise, et fit avec ses compagnes trois jours de retraite préparatoire à la vêture. Le 25 Mars eut lieu cette cérémonie présidée par Sa Grandeur Mgr. Bourget.

Madame Gamelin ne put assister sans une secrète et forte impression de la grâce à la consécration de ces filles; elle comprenait, avec le sentiment d'une admiration profonde, tout ce qu'il y a de grand à tout quitter sur la terre pour servir Notre-Seigneur dans ses membres mystiques. Elle ne pouvait tou-

tefois réaliser l'idée d'arriver elle-même un jour à une vocation si sublime.

Les choses continuèrent ainsi sans incident remarquable jusqu'au mois de Juillet; le huit de ce mois, une des novices ayant été renvoyée dans sa famille, à la grande désolation de ses compagnes, Madame Gamelin, témoin de cette explosion de charité fraternelle, sentit s'élever dans son âme un grand désir de se consacrer à Dieu dans la vie religieuse. La grâce lui faisait comprendre qu'elle n'avait fait jusque-là qu'un demi-sacrifice d'elle-même, et lui reprochait sa lâcheté; d'un autre côté, la nature faisait valoir plus que jamais ses répugnances au genre de vie d'une Sœur de Charité. Dans ces luttes intérieures elle eut recours au Dieu de toute lumière et de toute force, et elle trouva bientôt le courage de demander à Monsieur Prince, directeur de l'établissement, la faveur de remplacer la novice congédiée: il la lui refusa. Elle ne se rebuta point cependant, et continua de prier le Seigneur de l'éclairer. Confirmée de plus en plus dans son dessein, elle fait de nouvelles instances auprès de son Directeur qui lui laisse enfin entrevoir la réalisation de ses pieuses espérances.

Jusque là, elle avait été plus ou moins chargée de la direction extérieure des novices dont l'Evêque avait confié la direction spirituelle et l'enseignement religieux à Monsieur Prince. Aucune d'elle n'ayant la moindre idée de la vie et des exercices conventuels, Madame Gamelin crut qu'elle pourrait être utile à la nouvelle communauté dont elle espérait faire partie un jour, en visitant quelques établis-

sements religieux des Etats-Unis, particulièrement ceux de charité. Elle s'arrèta surtout chez les Sœurs de charité de New-York et de Baltimore où elle fut accueillie avec beaucoup de prévenance et de bonté ; on lui permit même de suivre les exercices de Communauté. L'Evêque de Baltimore poussa la condescendance jusqu'à lui donner une copie des Règles de St. Vincent de Paul. Elle revint à Montréal le 6 Octobre 1843, après une absence de vingt-six jours, et, à sa grande joie, elle trouva son habit religieux tout préparé par les soins de ses adjointes.

Le huit du même mois avait été le jour fixé pour sa vêture. Monsieur Prince présida lui-même cette cérémonie. Avant la messe de communauté, il entonna le *Veni Creator*, et à l'Evangile il fit une allocution touchante dans laquelle il commenta le passage de la première épître de St. Paul à Timothée ; dans lequel le grand Apôtre indique quelles sont les vraies veuves qui peuvent être consacrées au service de Dieu ; puis, s'adressant à l'élue, il retrace les promesses faites aux âmes qui donnent tout au Seigneur par la pauvreté volontaire, la chasteté parfaite et l'obéissance perpétuelle, et en même temps les sacrifices que suppose cette immolation.

Madame Gamelin avait prié longtemps et mûri son dessein, elle fit donc son oblation au Seigneur d'un cœur généreux. Cette belle journée se termina par le chant du *Te Deum* et la Bénédiction du T. S. Sacrement dans l'après-midi.

Dieu sembla retarder l'appel de Madame Gamelin à la vie religieuse, afin d'utiliser au profit de sa Communauté l'influence extérieure que ses relations avec

le monde lui avaient acquise. Pour elle-même, ce fut un sacrifice nouveau ajouté à ceux que demandait d'elle le genre de vie sévère qu'elle devait adopter. Ils durent être grands ces sacrifices chez une personne de quarante-trois ans, obligée de rompre avec le monde et avec les habitudes de toute sa vie.

" Je suis arrivée le six du courant des Etats-Unis, " écrivait-elle à Madame Edouard R. Fabre..... avec " la bonne intention de me consacrer au service des " pauvres. Je suis heureuse de vous apprendre que " j'ai pris le St. Habit de la religion ce matin, et " espère faire les vœux sous peu.

" Ne m'en voulez pas, ma bonne amie, d'avoir " ainsi agi à votre insu. Il m'aurait fallu faire des " adieux, et je me trouvais trop lâche.

" Il a bien fallu un peu de courage pour en venir " à cette détermination.... J'aimais encore tant mes " chers parents et amis.... Mais enfin tous ces sa- " crifices se sont faits de bon cœur ce matin.

" J'espère, ma chère amie, que vous prierez le Sei- " gneur pour moi, et m'aiderez à le remercier de " vouloir bien accepter le reste de ma vie, en ayant " donné la plus grande partie au monde....

Madame Gamelin se mit donc à suivre les exercices du Noviciat comme la dernière d'entre ses Sœurs; celles-ci toutefois ne pouvaient s'empêcher, à raison de son âge et de l'autorité qui l'avait distinguée par le passé, de lui rendre les devoirs d'une soumission filiale, quoiqu'en réalité il n'y eut pas de Supérieure parmi elles.

Le temps de probation terminé, toutes sollicitèrent

la faveur de faire profession ; ce bonheur est accordé à l'ardeur de leurs désirs, et le 29 Mars 1844, fut fixé pour l'émission de leurs vœux perpétuels. Monseigneur de Montréal présida la cérémonie, à l'ouverture de laquelle fut lu solennellement le mandement d'érection canonique de la Communauté. Ce fut le jour de la Compassion de la Très-Sainte Vierge, et sous les auspices de cette auguste Mère que la Communauté prit naissance par l'institution canonique qui lui fut donnée et par la profession des sept premiers membres de l'Institut (*).

Remarquons en passant que ce nombre *Sept* parait avoir été symbolique et providentiel. La Communauté naissante se dévouait au soulagement des membres souffrants de Notre-Seigneur, sous le patronage de Notre-Dame des Sept Douleurs ; on eût dit qu'il fallait sept victimes au jour de sa fondation. En effet, six postulantes ayant d'abord été admises à la vêture, une septième se présente et est reçue sous des circonstances qui paraissent déroger à l'ordre ordinaire. L'une de ces novices retournant dans le siècle, Madame Gamelin se sent inspirée de la remplacer, et complète encore une fois, par sa profession, le nombre *sept*.

La Mère Gamelin venait donc d'entrer dans une nouvelle phase de travaux et de bonnes œuvres : c'était le couronnement de sa vie de dévouement

---

(*) Voici les noms des six compagnes de la Mère Gamelin : 1° Sr. Séné dite Sr. Zotique— 2° Sr. Caron— 3° Sr. Durand dite Sr. Vincent— 4° Sr. Michon dite Sr. Marie des sept Douleurs — 5° Sr. Thibodeau dite Sr. de l'Immaculée Conception — 6° Sr. Larocque.

et de sacrifice. Le lendemain de la profession, il fut résolu en Conseil que l'on adopterait les Règles de St. Vincent de Paul, et la Mère Gamelin fut élue Supérieure de la Communauté.

VI.

Vie Religieuse de la Mère Gamelin — Ses Fondations—Sa mort.

Pour écrire dignement l'histoire des huit années que la Révérende Mère Gamelin passa en religion, il faudrait pouvoir connaître le secret de ses sacrifices intérieurs et des immolations continuelles de sa nature. Elle avait un caractère naturellement fier et hautain ; elle avait été toute sa vie maîtresse d'elle-même ; son état de fortune lui avait permis d'adopter un régime de vie relativement doux, et, même au milieu de ses actes de dévouement, elle avait toujours eu le contrôle de sa liberté. Entrée en religion, elle se trouve en face d'une règle austère qui lui ravit sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, qui la plie à des exigences que ses habitudes ignoraient auparavant ; elle doit vivre de la vie commune, vie sévère et pauvre, sans adoucissement et sans exception. Elle doit se faire enfant, supporter les oppositions de goûts et de caractère, pratiquer la charité et la douceur au milieu des contradictions. Elle trouva donc, dans ces circonstances qui lui étaient particulières, le moyen de réparer le

temps qu'elle avait donné moins spécialement à Dieu, et l'occasion d'acquérir des mérites dont Dieu seul a le secret. Du reste, elle apporta tant de bonne volonté à travailler à la réforme de ses défauts et à marcher dans le sentier de la perfection, que ses compagnes remarquant ses efforts et le succès qui les couronnait, ne pouvaient s'empêcher de le noter à la grande édification générale. C'est ainsi qu'elle sut tourner au bien les dispositions de son caractère : elle garda de sa vivacité ce qu'il fallait pour activer son zèle ; sa fierté naturelle devint une dignité grave et sans affectation ; sa sensibilité fut détournée au profit d'une grande charité envers les nécessiteux, et d'une tendre et affectueuse dévotion, surtout à la Mère des Douleurs avec laquelle elle aimait à confondre les larmes et les gémissements de son âme. Dieu lui fit la faveur de donner à sa Communauté l'exemple et la pratique des grandes dévotions qui devaient être son héritage particulier : Jésus mourant sur la Croix, la Très-Sainte Vierge à l'âme percée de sept glaives, St. Vincent de Paul, l'apôtre de la charité, Ste. Elisabeth, Ste. Geneviève étaient l'objet de ses méditations et le sujet de sa confiance.

Elle avait d'elle-même les plus humbles sentiments comme aussi la plus grande confiance en Dieu. " Je ne puis rien par moi-même, disait-elle à " ses Sœurs, ni par mes talents, ni par mes moyens ; " mais je compte sur la Divine Providence qui " vous suggèrera ce que vous devrez faire pour les " membres souffrants de Notre-Seigneur ; puis, votre " exemple engagera d'autres personnes à donner

" leur superflu pour vous aider. Je n'ai point la
" prétention de croire que nous ferons de grandes
" choses comme les autres Communautés, disait-
" elle dans une occasion, mais nous ferons tout ce
" que les autres Communautés ne peuvent point
" faire ; et le bon Dieu aura ce peu pour agréable
" puisque nous ne pouvons pas faire plus. "

Les cantiques : *O douce Providence* et *Je mets ma confiance* étaient ceux qu'elle aimait entre tous à entendre. Dans les nécessités pressantes de sa Communauté, que de fois n'a-t-elle pas frappé à la porte du riche avec la confiance certaine que Dieu ne refuserait pas à ses pauvres la nourriture qu'Il donne aux oiseaux du ciel ! Elle espérait avec tant de confiance que, si les moyens naturels lui eussent fait défaut, elle aurait frappé à la porte du Saint Tabernacle. Elle aimait à citer à ce sujet le trait de Ste. Claire et autres analogues.

Son humilité se traduisait aussi par ses actes. Il était autrefois de Règle dans la Communauté, qu'aux Fêtes de Noël, de Pâques, de la Pentecôte et de la Toussaint, les quatre premières dignitaires servissent les Sœurs au dîner. Les jeunes Sœurs s'offraient parfois à prendre la place de Mère Gamelin. "*Nous devons être trop heureuses*, répondait-elle, *d'avoir au moins quelques occasions de servir les autres et de nous rappeler que devant Dieu, nous ne sommes pas plus que celles qui nous appellent leur Supérieure.* "

Durant les retraites annuelles, elle baisait les pieds des Sœurs, et les suppliait de prier Dieu pour elle.

Quoiqu'elle n'eut pas de grandes aptitudes pour les travaux manuels, elle s'y prêtait tout de même de temps en temps, gardait à son tour à la cuisine, chez les vieilles, au parloir, et faisait elle-même les commissions de ces offices. Elle savait réparer, même auprès de ses inférieures les fautes qui échappaient à sa vivacité ou à son inadvertance. Un jour, ayant par une saillie d'impatience, usé d'un procédé injuste à l'égard d'une jeune Sœur, elle alla se jeter à ses pieds, lui demanda pardon, et se recommanda à ses prières.

La grâce avait tellement corrigé chez elle une nature hautaine et fière, qu'elle était d'une charité sans bornes pour les pauvres et les malades. Ils étaient le sujet le plus ordinaire de ses conversations; elle voulait qu'on les vénérât comme les membres de Jésus-Christ, au point qu'elle ne voulait pas qu'on les désignât autrement que sous le titre de *Monsieur* ou *Madame* que portent les riches. Elle les accueillait avec une cordialité telle qu'on aurait cru qu'ils étaient ses proches ou ses amis les plus intimes, et elle témoignait tant de regret de ne pouvoir leur rendre tous les services que leur état exigeait, que ces pauvres se retiraient au moins avec l'aumône d'une charité spirituelle inappréciable. Elle veillait à ce que la visite des pauvres à domicile se fit régulièrement; malgré le petit nombre des Sœurs, elle trouvait toujours le moyen d'en envoyer auprès des malades et d'en fournir pour les veilles. Toutefois pour ne pas fatiguer les Sœurs, elle exigeait qu'elles reprissent le sommeil perdu.

Les Sœurs devaient aller lui rendre compte des

soins qu'elles donnaient aux malades, et elle savait leur donner à cette occasion des avis sur les meilleurs traitements à prodiguer.

Entre tous les pauvres, ses *chères Vieilles*, comme elle les appelait toujours, étaient les premières dans son cœur. Elle les visitait plusieurs fois la semaine, allait même parfois les habiller le matin, se prêtant à cet emploi si répugnant à la nature, afin d'encourager les jeunes Sœurs à cet office de charité. Elle leur faisait de temps en temps le catéchisme et faisait avec elles le chemin de la croix ; elle les engageait à méditer souvent Notre-Seigneur qui s'était fait pauvre pour les encourager à supporter avec patience la pauvreté et les infirmités et à s'en faire un sujet de mérite. Elle allait les servir quelquefois à table, sans affectation et avec une tendresse toute maternelle. A la sépulture de chacune des vieilles, elle se faisait un devoir d'accompagner le corps en portant un cierge allumé, afin d'honorer spécialement la pauvreté.

Mais elle se montrait surtout charitable envers les Sœurs malades. Elle les visitait chaque jour, et leur faisait donner tous les soins en son pouvoir, leur préparant quelquefois elle-même les potions. " Je l'ai vue, disait une Sœur du temps, passer son propre lit à une Sœur malade, parce que l'appartement qu'occupait la Supérieure offrait plus de tranquillité. "

En 1847, les Sœurs ayant été obligées de prendre soin des victimes du typhus, elle prit tous les moyens de les préserver de la contagion, n'épargnant ni les désinfectants, ni le linge requis pour

chaque Sœur au retour des malades. Prévoyant qu'il y aurait plusieurs Sœurs victimes de leur charité, elle avait fait préparer une seconde infirmerie à la tête de laquelle elle avait placé deux jeunes Sœurs avec recommandation de ne laisser souffrir personne, et de faire tout en leur pouvoir pour soulager ces victimes de leur dévouement ; elle avait soin de faire donner à ces jeunes infirmières une nourriture plus fortifiante pour soutenir leur santé.

Dix-neuf Sœurs eurent le typhus en même temps ; la Mère Gamelin, malgré la grande frayeur que lui inspirait cette maladie, allait tous les jours voir ses chères filles, faisait de sérieuses recommandations au médecin et aux infirmières à leur sujet. Elle ne se couchait jamais avant de leur faire une dernière visite, vers les dix heures du soir, et priait les Dames de Charité qui venaient aider pour les veilles, de vouloir bien mettre de côté les petites douceurs qui pourraient fortifier les Sœurs dans leur convalescence. Une Sœur atteinte de cette maladie lui ayant manifesté le désir de manger une grappe de raisin vert, la Mère Gamelin qui n'en avait pas à sa disposition, ne se donna de repos que lorsqu'elle eût procuré ce soulagement à la malade. Il n'y avait pas jusqu'aux caprices des personnes souffrantes qu'elle ne voulût satisfaire.

Durant le typhus de 1847 et le choléra de 1849, elle voulut que sa Communauté prit une part active au service des malades ; par ses soins, dix ou douze Sœurs circulaient dans les maisons et les abris, occupées le jour et la nuit au traitement des pestiférés.

Nous ne saurions douter, au spectacle de ce zèle

qu'elle déploya au service du prochain, qu'elle ne fût embrasée d'un grand amour de Dieu dont elle cherchait la gloire avec tant d'empressement et d'abnégation.

Mais ce zèle ne se contint pas dans les limites de sa Communauté ; du moment que celle-ci se fut assez développée pour lui permettre d'étendre son cercle d'action, la Mère Gamelin fut heureuse de répondre aux demandes de secours qui lui furent adressées.

Le premier Etablissement qui se détacha de la Maison-Mère fut celui de la Longue Pointe en 1846. Deux Sœurs y furent envoyées pour surveiller les travaux de la ferme dite " St. Isidore, " et pour faire aux enfants pauvres de la paroisse une école chrétienne, comme le veut St. Vincent de Paul dans ses Constitutions. A la mort de la Mère Gamelin, quatre Sœurs étaient occupées à cette Maison.

Une seconde maison fut ouverte à Laprairie dans cette même année 1846, pour le soin des vieillards infirmes et des orphelins de la paroisse. Elle fut consumée par le grand incendie qui dévasta Laprairie en 1847. Voyant sur le pavé les pauvres et les orphelins de l'Hospice, la Mère Gamelin qui se trouvait sur le théâtre de l'incendie revint le soir suivie de cette troupe d'infortunés. Les vieillards furent placés à l'Hospice St. Joseph, les femmes et les enfants à l'Asile de la Providence. Ce fut par le même sentiment de compassion qu'elle fit offrir un logement pour les orphelins incendiés de Québec ; elle les reçut et les logea au milieu des siens pendant plusieurs mois.

Elle ouvrit ensuite successivement des maisons à Ste. Elizabeth et à Sorel pour les œuvres de charité et l'instruction des enfants pauvres, en 1849 et 1850.

Ce fut aussi par ses soins que furent ouverts, durant le typhus de 1847 et le choléra de 1849, deux hospices temporaires pour les besoins de la ville : ceux de St. Jérome et de St. Camille.

Deux autres résidences furent fondées sous son administration : l'Hospice St. Joseph pour les prêtres âgés ou retirés du Saint ministère pour mauvaise santé, et l'Ecole St. Jacques pour l'instruction des enfants pauvres du quartier.

L'œuvre des missions lointaines lui était singulièrement à cœur ; de sorte que l'on pourrait pieusement croire que si dès l'année qui suivit sa mort une colonie de Sœurs fut destinée pour l'Orégon, ses pieux désirs et ses ardentes prières ne furent pas étrangers à leur dévouement.

Tant de travaux, de sollicitudes, de sacrifices intérieurs et extérieurs avaient graduellement préparé la Mère Gamelin au sacrifice suprême. Toujours,elle avait craint la mort ; elle s'y disposait cependant depuis de longues années en faisant la retraite du mois et l'exercice si salutaire de la préparation à la mort. Elle le faisait souvent sur la tombe des Sœurs défuntes.

Rien toutefois ne pouvait faire pressentir sa fin prochaine, lorsque le matin du vingt-trois Septembre 1851, elle s'éveille en poussant un cri que lui arrache la violence d'un mal extraordinaire. Deux Sœurs accourent auprès d'elle : " *Oh! mes filles*, leur dit-elle, *je vais mourir. Je suis atteinte du choléra.* "

Chacune essaie vainement de la calmer. On la transporte à l'infirmerie et l'on fait appeler le médecin. Il déclare qu'elle est gravement malade, sans croire cependant au danger de mort prochaine. La Mère Gamelin le pria de ne lui donner aucune potion qui lui ôtât ses facultés intellectuelles avant d'avoir terminé ses affaires de conscience. Elle fit appeler son confesseur, Mgr. Prince, vit aussi S. G. Mgr. de Montréal, à qui elle demanda s'il croyait qu'elle irait au ciel.... Sa réponse affirmative la consola grandement.

Quand les Sœurs furent admises dans sa chambre elles la trouvèrent méconnaissable. Son teint était devenu livide, les yeux étaient enfoncés dans leurs orbites, les lèvres et les ongles bleuâtres. Mais bien que son corps fut déjà brisé sous les étreintes du mal, son âme avait gardé cet équilibre et cette force morale singulière qui l'avaient toujours distinguée dans les grandes circonstances.

Quoiqu'affaissée par d'incessantes et cruelles douleurs, la Mère Gamelin accueillit toutes et chacune de ses filles avec une affabilité vraiment maternelle ; son regard affectueux fait comprendre qu'elle les porte toutes dans son cœur. Souvent elle baise avec amour le crucifix qu'on lui présente ; ses terreurs ont disparu, son âme nage dans le calme et la confiance. Et ce dernier moment dont elle a sans cesse appréhendé les horreurs, ne lui parait à l'instant qu'une simple barrière qu'il faut franchir pour arriver à l'éternel repos. Il ne faut pas s'en étonner puisque St. Vincent de Paul assure que celui qui aura aimé

les pauvres pendant sa vie, n'aura aucune frayeur à la mort.

A neuf heures et demie les saintes onctions lui sont administrées ; et, par une grâce bien extraordinaire dans cette maladie, elle eut l'insigne bonheur de recevoir le Saint Viatique et les dernières indulgences en pleine et parfaite connaissance. Dès ce moment elle parut heureuse de mourir et s'abandonna aux soins du médecin et des Sœurs. Mais ce fut en vain que lui furent prodigués tous les soins possibles, la maladie fait des progrès alarmants. Mgr. Prince récite bientôt les prières des agonisants auxquelles répondent toutes les Sœurs éplorées, et à quatre heures précises, elle rendait sa belle âme à Dieu. Elle était âgée de cinquante et un ans, sept mois et trois jours, et avait passé en Religion sept ans, onze mois et quinze jours. Le jour de sa mort fut un mardi, veille de la fête de la Merci, le 23 Septembre 1851.

Cette mort subite jeta la consternation dans la Communauté, et le deuil, non-seulement dans la maison et sa famille, mais dans toute la Cité et au loin dans les campagnes, tant on avait appris à la connaître et à apprécier son dévouement.

Elle fut inhumée le lendemain ; Mgr. Prince présidait à la cérémonie funèbre. Son corps fut déposé dans une voûte en briques, sous le chœur de l'Eglise de la Communauté, du côté de l'Evangile.

Puisse votre souvenir, ô Mère bien-aimée, vivre dans le cœur de vos filles reconnaissantes ! Il leur sera un aimable sourire dans le succès de leurs œuvres, un encouragement dans leurs travaux, une

consolation dans les mépris, les humiliations et les adversités, une force dans les épreuves, une exhortation à la prière et à la confiance en Dieu, à l'humilité, à la charité, à toutes les vertus de leur Saint Etat. Puissions-nous, marchant sur vos traces, faire grandir et prospérer les œuvres qu'a fait germer votre zèle, et en même temps que nous gagnerons des âmes à Jésus-Christ, travailler à notre perfection personnelle pour aller vous rejoindre au Ciel où, nous en avons la pleine confiance, vous nous attendez dans les délices de l'éternelle récompense. Ainsi-soit-il.

---

consolation dans les [illegible] [illegible] [illegible] et les [illegible]

Ainsi soit-il.

TABLE DES MATIÈRES.